

Avis présenté au nom de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1991 considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution.

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Avis présenté au nom de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1991 considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution. / Max Lejeune . Tome VIII, Défense, section Marine

Ensemble : 1959-. .- Impr. des Journaux officiels Impressions, projets de loi, propositions, rapports... 1240-8425

Auteur(s) : Lejeune, Max (1909-1995)

Adresse bibliographique : [Paris] : Sénat, 1990

Description matérielle : 37 p. ; 30 cm

Collection : [Impressions, projets de loi, propositions, rapports... / Sénat] 90/91 n°88

Appartient à la collection : [Impressions, projets de loi, propositions, rapports... / Sénat] 90/91 n°88

Note(s) : Français